

Tableau de bord

Observatoire social des transports de Basse-Normandie

1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir





SOMMAIRE

1	TRAFIC	3
2	PARC	4
3	ACCIDENTS DU TRAVAIL	5
4	ACCIDENTS DE LA ROUTE	6
5	EMPLOI	8
6	FORMATION	10
7	REGISTRES	12

1 TRAFIC

En milliers de tonnes • Source : ORT-DREAL Basse-Normandie à partir des données MEEDDM/SOes/SITRAM

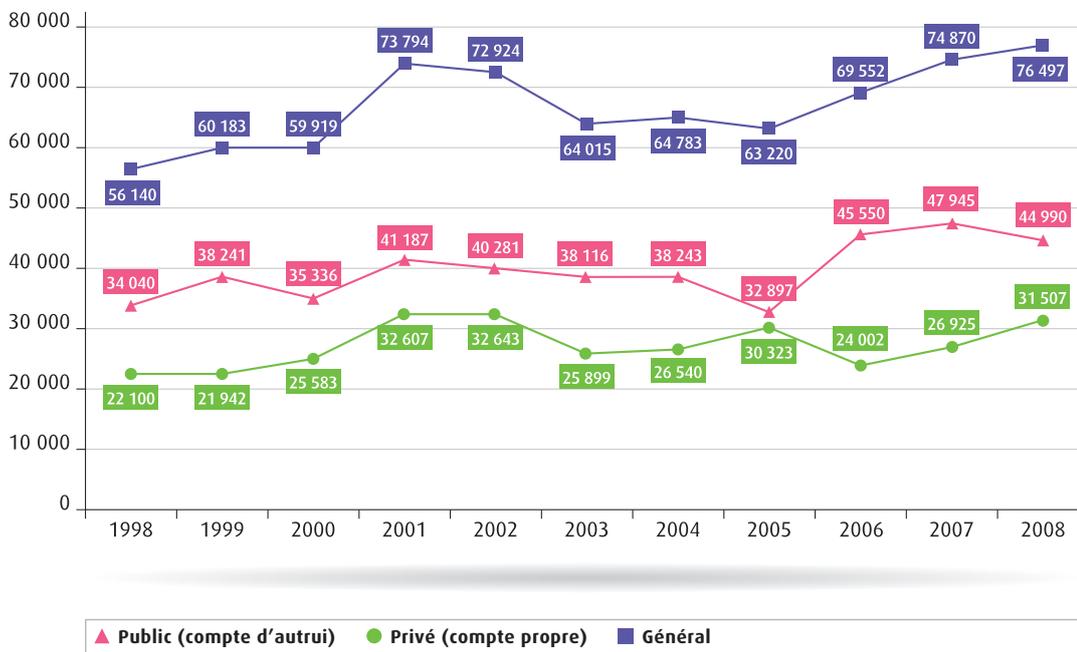
1.1 ÉVOLUTION DU TRAFIC ROUTIER INTRARÉGIONAL ET INTERRÉGIONAL DE MARCHANDISES

Entre 1998 et 2008, le trafic a augmenté de 36,3%.

En 2008, le transport privé représentait 41,2% du trafic total et le transport public 58,8%.

Au niveau national, les poids lourds représentent 5% des km parcourus.

Quant au trafic des poids lourds étrangers, il atteint aujourd'hui 29% du trafic total des poids lourds en France.



1.2 ÉVOLUTION DU TRAFIC INTERNATIONAL

Les données pour l'année 2007 et 2008 ne sont pas disponibles.



Des données plus complètes sur le trafic peuvent être obtenues sur le site internet de la DREAL (www.dre.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr, rubrique Transports Terrestres et Maritimes > les études > l'Observatoire Régional des Transports).

1.3 PRINCIPALES CATÉGORIES DE PRODUITS TRANSPORTÉS

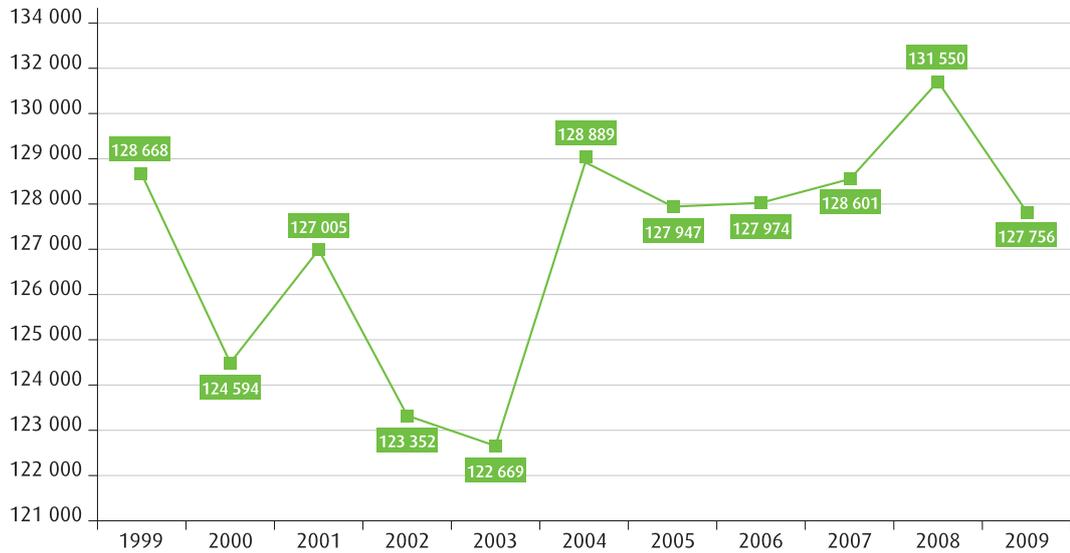
Ces pourcentages portent sur le trafic routier bas-normand comprenant pour la région le trafic intradépartemental, interdépartemental et interrégional (trafic international exclu).

Minéraux bruts et manufacturés et matériaux de construction	37%
Machines, véhicules, objets manufacturés	23%
Denrées alimentaires	14%
Produits agricoles et animaux vivants	15%

Source : fichier central des automobiles MEEDDM/SOeS-Fichier central des automobiles

Au 1^{er} janvier 2009, on comptait 121 678 camionnettes pour 6 078 camions.

Par rapport au 1^{er} janvier 2008, la baisse est de 2,88%.



CAMIONS ET CAMIONNETTES

Véhicules de moins de 15 ans destinés au transport de marchandises, dont le poids total en charge est :
 < 3,5 t (camionnettes)
 > 3,5 t (camions)

En 2009, le parc des tracteurs routiers est en diminution (moins 10%) ainsi que le parc des autobus et autocars (moins 3%).



TRACTEURS ROUTIERS

Véhicules de moins de 10 ans

AUTOBUS ET AUTOCARS

Véhicules de moins de 20 ans, de 10 places et plus

3 ACCIDENTS DU TRAVAIL

Source : CRAM de Normandie

3.1 INDICE DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DANS LE TRANSPORT ROUTIER EN 2008

En 2008, sur l'ensemble des salariés du régime général on compte 44,3 accidents du travail pour 1 000 salariés. Ce chiffre est en diminution par rapport à 2007 (45,1 en donnée corrigée).

> Nombre d'accidents pour 1000 salariés

Transports	59,9	Alimentation	55,2
Toutes activités	44,3	BTP	93,3
		Métallurgie	41,8

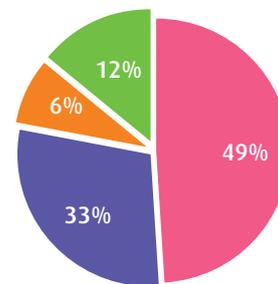
Le secteur des transports fait partie des secteurs d'activités les plus touchés avec un indice de fréquence de 59,9 pour 1 000 (en diminution par rapport à 2007 : 63,1 en donnée corrigée). Les accidents du travail recensés par la CRAM sont ceux avec un jour d'arrêt minimum en dehors du jour où est survenu l'accident.

3.2 PRINCIPALES CAUSES DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DANS LE TRANSPORT ROUTIER EN 2008

Les accidents de la route représentent 6% des accidents du travail dans le transport.

> Élément matériel responsable de l'accident

Chutes (de plain-pied ou avec dénivellation)	49%
Manipulations et transports manuels	33%
Véhicules (hors trajets domicile-travail)	6%
Autres	12%



3.3 CONSÉQUENCES DES ACCIDENTS DU TRAVAIL EN 2008

Lorsque les séquelles d'un accident sont irréversibles, la victime se voit attribuer un taux d'incapacité permanente compris entre 1 et 100. Le taux moyen national d'une incapacité permanente est de 10,4%.

> Taux moyen d'une incapacité permanente

Transports	12	Alimentation	9,7
Toutes activités	9,3	BTP	10,3
		Métallurgie	8,9

> Durée moyenne d'un arrêt de travail (nbre de jours d'arrêt par rapport au nbre d'accidents avec arrêt)

Transports	52,5	Alimentation	37,8
Toutes activités	41	BTP	41,1
		Métallurgie	35,8

3.4 NOMBRE D'ACCIDENTS DU TRAVAIL MORTELS DEPUIS 1998 DANS LE TRANSPORT ROUTIER

En 2008, l'accident mortel était dû à "un accident de plain-pied".



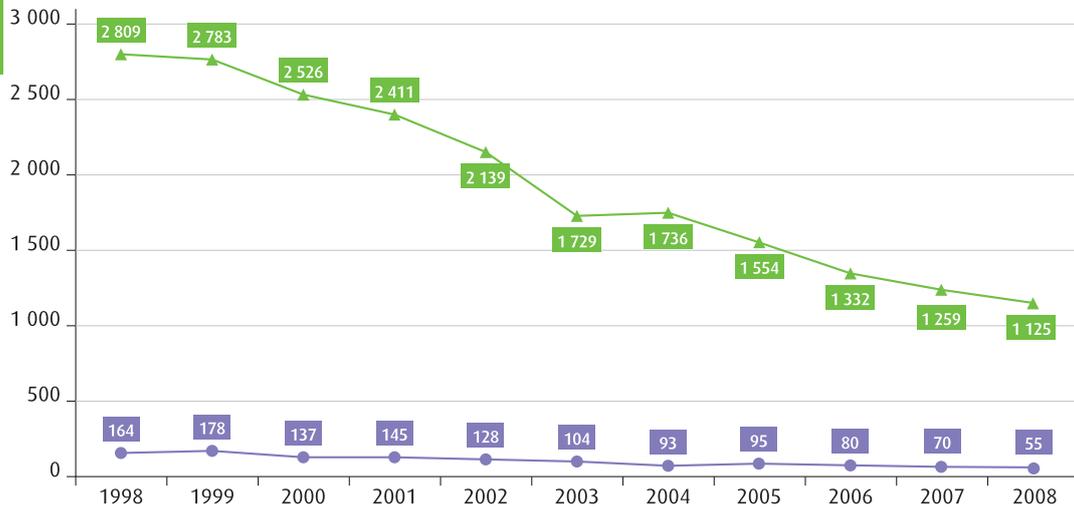
▲ Accidents du travail
● Accidents de trajet

Source : DREAL à partir des fichiers BAACC (Bulletin d'Analyse d'Accidents Corporels de la Circulation). Pour 2008 chiffres provisoires.

Attention ! "Poids lourd impliqué" ne veut pas dire "poids lourd responsable" !

Entre 1998 et 2008, le nombre d'accidents corporels impliquant au moins un poids lourd a baissé de 66% alors que le nombre d'accidents, tous véhicules confondus a lui baissé de 60%.

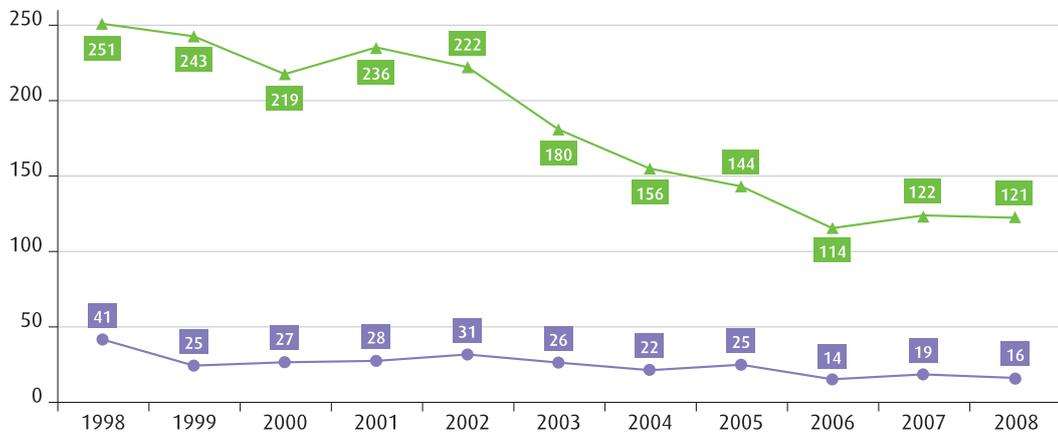
> Evolution du nombre d'accidents corporels



▲ Nombre total d'accidents (tous véhicules)
● Nombre d'accidents impliquant un poids lourd

Entre 1998 et 2008, le nombre de tués dans les accidents impliquant un poids lourd a baissé de 61%, alors que le nombre de tués tous véhicules baissait, lui, de 52%.

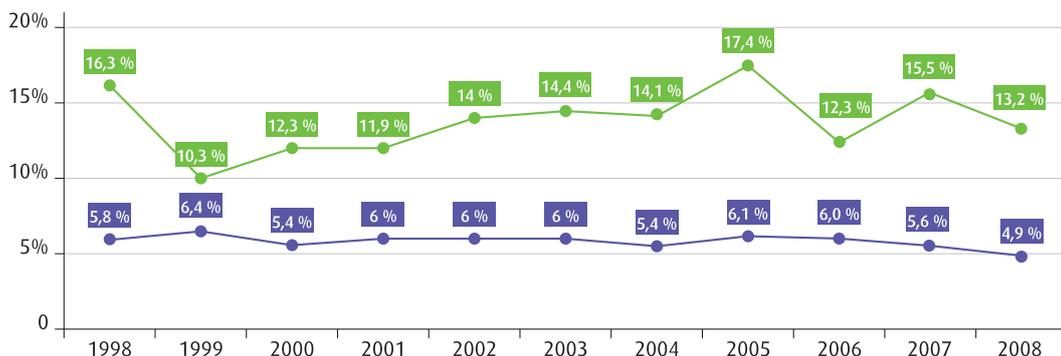
> Evolution du nombre de tués à 30 jours (données corrigées pour les chiffres antérieurs à 2005)



▲ Nombre total de tués (tous véhicules)
● Nombre de tués dans des accidents impliquant un poids lourd

Attention : en 2005, la définition des tués par accidents de la route a changé. On comptabilise désormais les tués à 30 jours et non plus à 6 jours. De ce fait, afin de permettre des comparaisons, toutes les données antérieures à 2005 ont été corrigées par un coefficient de référence égal à 1,069.

> Evolution des pourcentages



● % de tués dans un accident impliquant un poids lourd
● % d'accidents impliquant un poids lourd

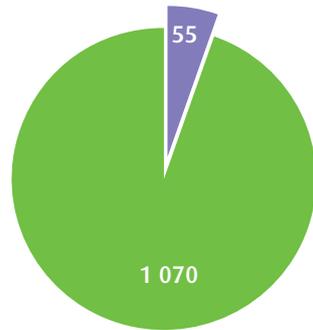
La gravité des accidents avec un poids lourd impliqué qui avait augmenté en 2007, a diminué en 2008.

4.1

ACCIDENTOLOGIE DES POIDS LOURDS (SUITE)

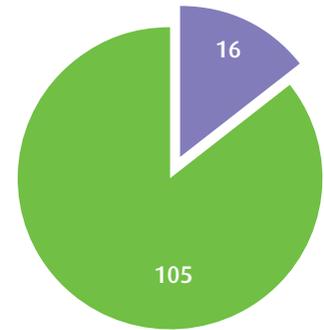
Les poids lourds ont été impliqués en 2008 dans 4,8% des accidents corporels en Basse-Normandie, mais ces accidents sont à l'origine de 13,2% des tués.

> Nombre d'accidents corporels en 2008



Total	1 125
Poids lourds impliqués	
Autres	

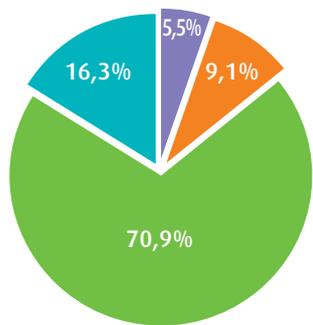
> Nombre de tués en 2008



Total	121
Poids lourds impliqués	
Autres	

En 2008, 70,9% des accidents impliquant un poids lourd ont eu lieu de jour, 70,9% dans des conditions atmosphériques normales et 69,1% avec une surface normale (c'est à dire non mouillée, non verglacée, non enneigée).

> Répartition des accidents impliquant un poids lourd selon la catégorie de routes en 2008



Autoroute
Route nationale
Route départementale
Voie communale et autres

4.2

ACCIDENTOLOGIE DES TRANSPORTS EN COMMUN

Sur les cinq dernières années, en Basse-Normandie, on compte en moyenne chaque année :

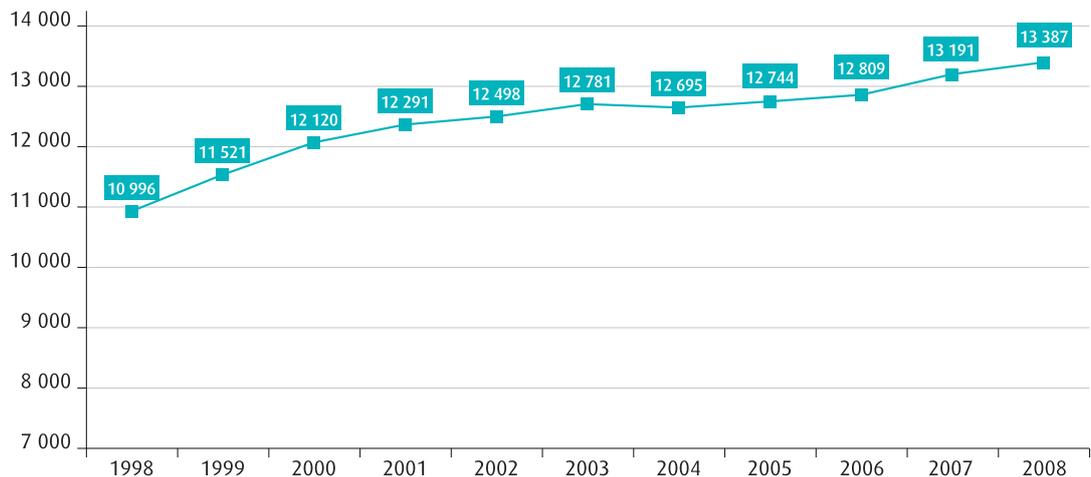
- 10 accidents corporels ayant impliqué un transport en commun
- 1 tué dans des accidents ayant impliqué un transport en commun

Pour 2008, sur les 10 accidents corporels ayant impliqué un transport en commun, 4 ont été mortels.

Source: Pôle Emploi-Unistatis (données brutes pour 2008-données corrigées pour les années précédentes).

La branche du transport routier emploie en Basse-Normandie 13 387 personnes en 2008. Ce chiffre est en hausse par rapport à 2007 (+1,5% soit 196 postes).

> Situation au 31 décembre de l'année

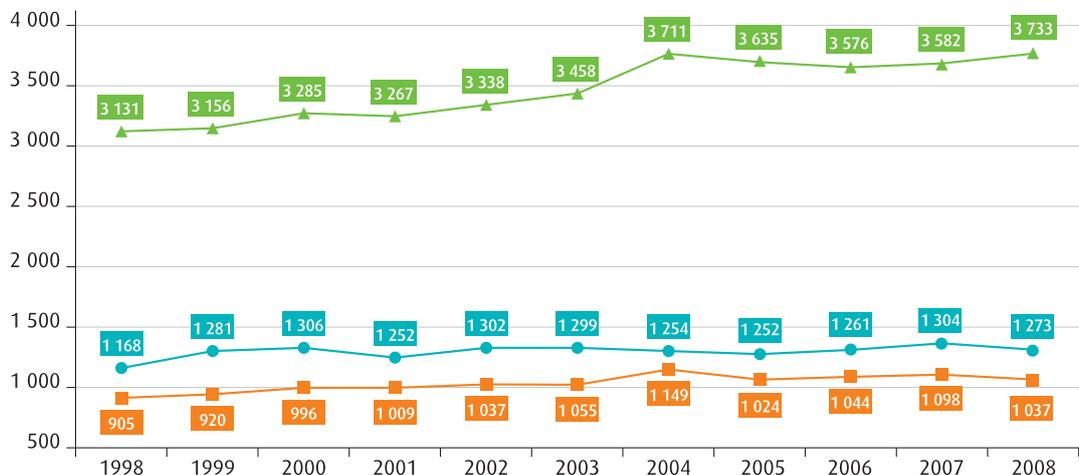


■ Total des activités transports, code APE 4931Z, 4939 A, B, et C, 4942Z, 5229 A et B (ex code APE 602A, B, G, L, M, N, P et 634A, B, C).

Les femmes sont nettement plus nombreuses dans le transport de voyageurs que dans celui des marchandises. Ainsi, en Basse-Normandie elles représentent 32,7% des effectifs pour les transports réguliers de voyageurs (code APE 4939A ex code 602B) et seulement 10,2 % pour les transports routiers de marchandises interurbains (code APE 4941A - ex code 602M). La proportion de femmes dans le transport routier ne cesse d'augmenter ces dernières années et atteint globalement dans notre région un taux de 15,5% (entre 2007 et 2008, il y a 105 femmes salariées en plus dans le transport routier).

Les effectifs régionaux du transport interurbain de marchandises sont en augmentation en 2008 par rapport à 2007 (+1%).

> Situation au 31 décembre de l'année



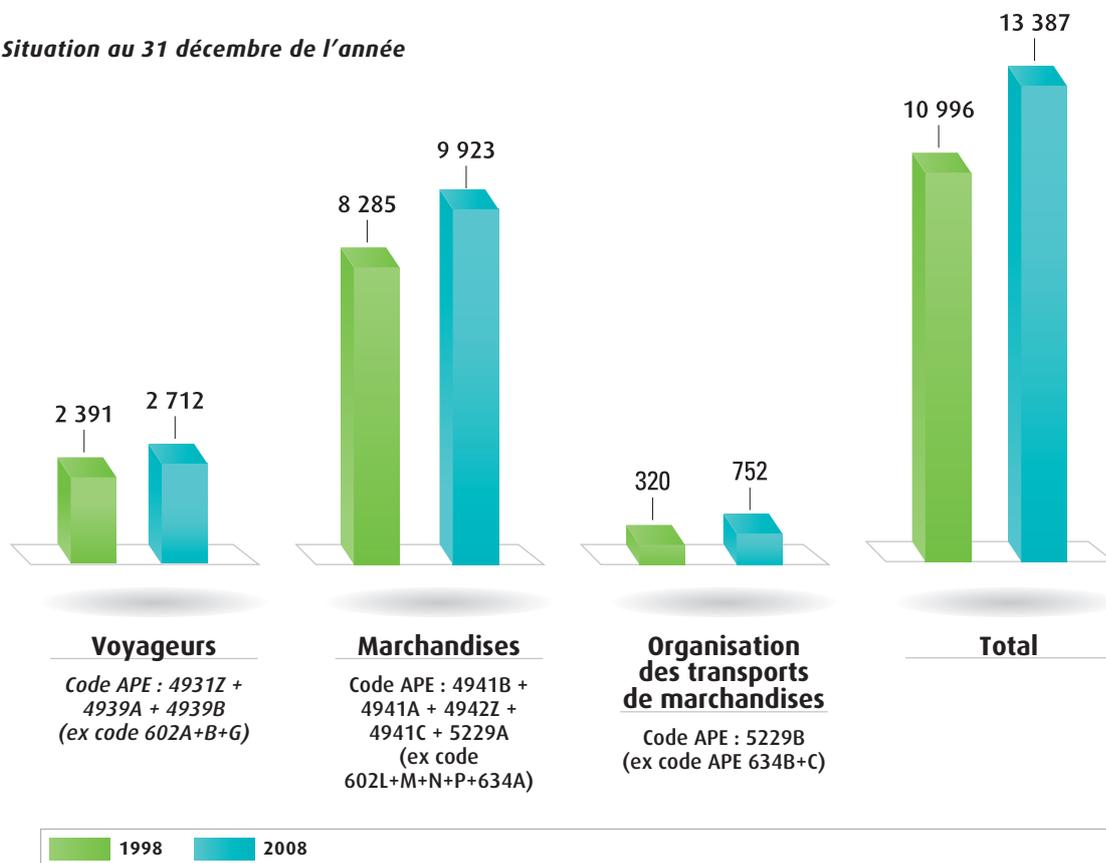
▲ Calvados ● Manche ■ Orne

5.3

EVOLUTION DES EFFECTIFS PAR TYPE D'ACTIVITÉ POUR L'ENSEMBLE DE LA RÉGION

En 10 ans, les effectifs bas-normands dans le transport routier ont augmenté de près de 17,9%. L'augmentation des effectifs touche les différents secteurs mais à des degrés différents (+13,4% pour le transport de voyageurs, +19,8% pour le transport de marchandises et +135% pour l'organisation des transports).

> Situation au 31 décembre de l'année



5.4

ETABLISSEMENTS

Dans le transport routier, le nombre d'établissements bas-normands diminue en 2008 par rapport à 2007 (554 pour 560).

> Nombre d'établissements bas-normands par code APE pour le secteur transport routier en 2008

(602A)	4931Z	Transports urbains et suburbains de voyageurs	6
(602B)	4939A	Transports routiers réguliers de voyageurs	39
(602G)	4939B	Autres transports routiers de voyageurs	39
(602L)	4941B	Transports routiers de fret de proximité	197
(602M)	4941A	Transports routiers de fret interurbains	190
(602N)	4942C	Services de déménagements	21
(602P)	4941Z	Location de camions avec chauffeur	7
(634A)	5229A	Messagerie, fret express	19
(634B et C)	5229B	Affrètement et organisation des transports	36
		Total	554

Ces données regroupent les établissements ayant au moins 1 salarié au 31 décembre de l'année 2008.

Source : DREAL

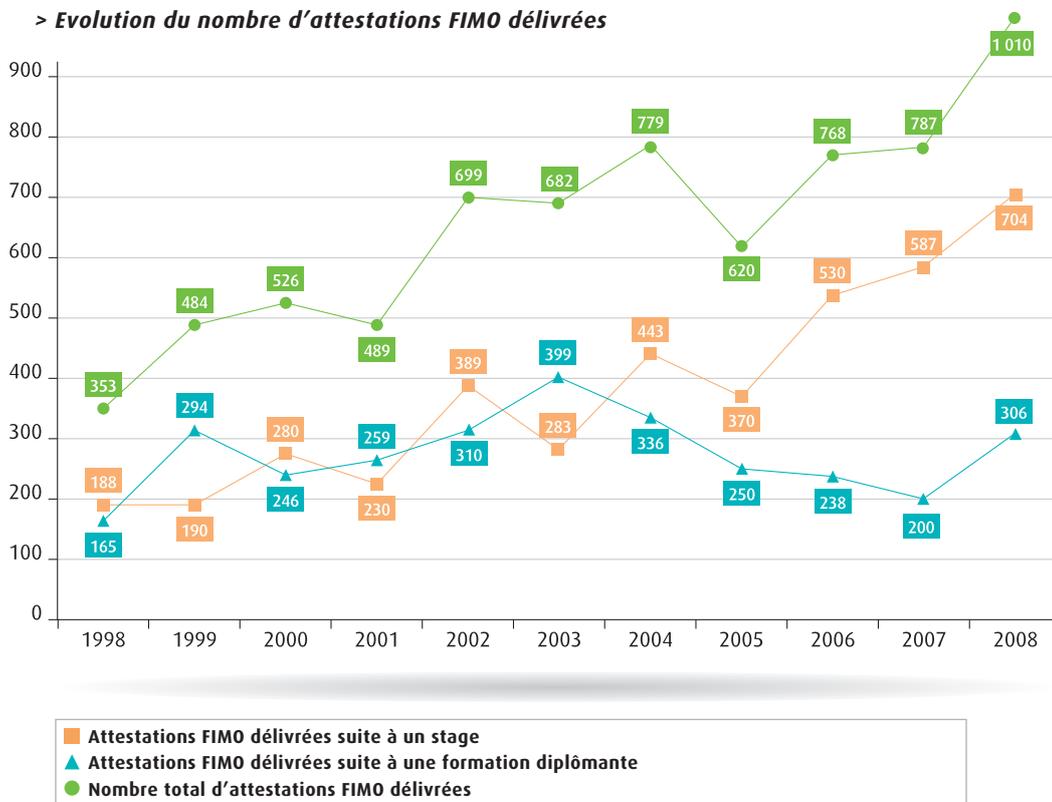
6.1

FIMO-FCOS

Pour la Basse-Normandie, sur 704 FIMO délivrées en 2008, 585 concernaient le compte d'autrui marchandises, 50 le compte Propre marchandises et 69 les voyageurs.

Au niveau national en 2008, 25 956 attestations FIMO ont été délivrées, dont 18 920 pour le compte d'autrui en marchandises, 2 720 pour le compte propre marchandises et 4 316 pour les voyageurs.

> Evolution du nombre d'attestations FIMO délivrées



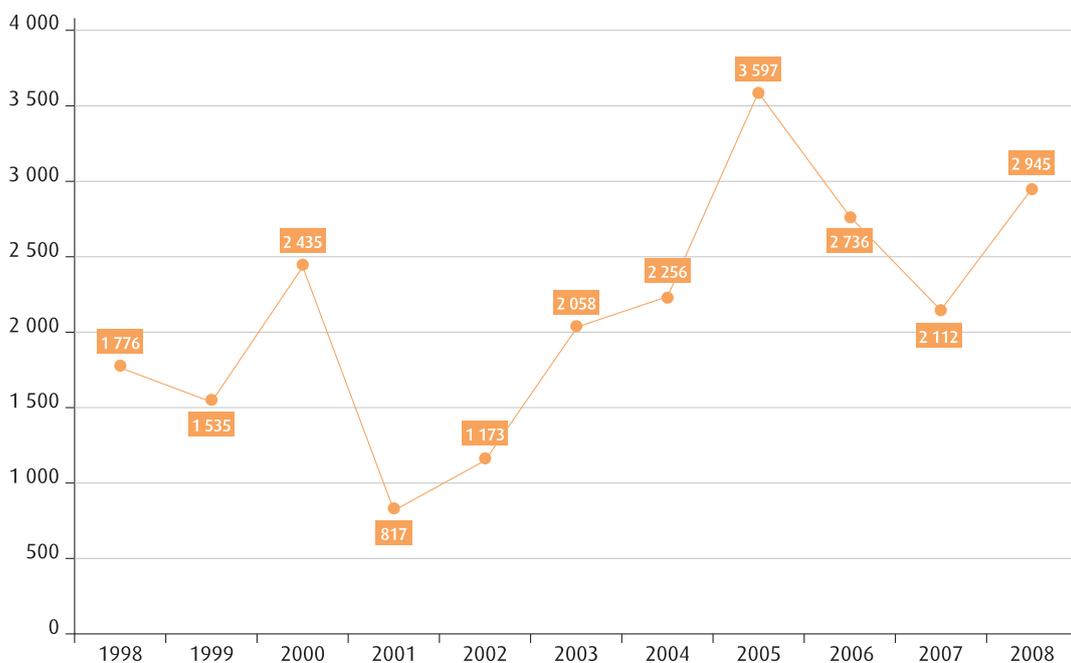
FIMO : Formation Initiale Minimale Obligatoire

- d'une durée de 156 heures en 2008 pour les conducteurs de véhicules de plus de 7,5 tonnes effectuant du transport public de marchandises (140 heures à compter du 10/10/09),
- d'une durée de 140 heures pour le transport de voyageurs (avant et après le 10/09/08).

Pour la Basse-Normandie, sur 2 945 FCOS délivrées en 2008, 2 224 concernaient le compte d'autrui marchandises, 526 le compte propre marchandises et 195 les voyageurs.

Au niveau national, en 2008, 98 483 FCOS ont été délivrées dont 66 993 pour le compte d'autrui marchandises, 18 528 pour le compte propre marchandises et 12 962 pour les voyageurs (FCOS ou FCO).

> Evolution du nombre d'attestations FCOS-FCO délivrées



FCOS/FCO : pour les conducteurs routiers formation continue obligatoire tous les 5 ans.

- d'une durée de 24 heures en 2008 pour les conducteurs de véhicules de plus de 7,5 tonnes effectuant du transport public de marchandises (35 heures à compter du 10/10/09)
- d'une durée de 21 heures pour le transport de voyageurs avant le 10/09/2008 et de 35 heures après cette date

Remarque : Pour les FCOS, ne sont pas comptabilisées les formations dispensées dans des établissements bas-normands par des moniteurs d'entreprises, sous la responsabilité de centres de formation non régionaux.

Attention, la réglementation a changé pour les formations obligatoires des conducteurs

- à compter du 10 septembre 2008 pour le transport de voyageurs
- et du 10 septembre 2009 pour le transport de marchandises.

Le décret du 11 septembre 2007 qui instaure ces nouvelles dispositions ainsi qu'une présentation de ces dernières sont disponibles sur le site internet de la DRE (www.dre.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr > rubrique transports terrestres et maritimes > la réglementation des transports routiers > la formation obligatoire des conducteurs).

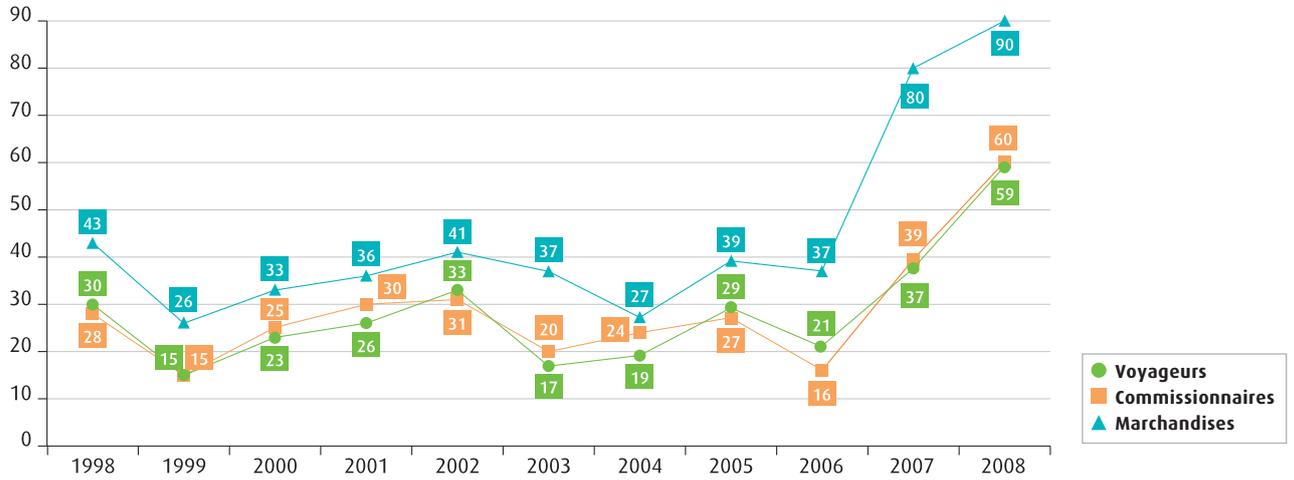
6.2

ATTESTATION DE CAPACITE PROFESSIONNELLE

En 2008, le nombre d'attestations de capacité délivré en Basse-Normandie a augmenté de 25% par rapport à 2007 et atteint un total de 209 attestations délivrées.

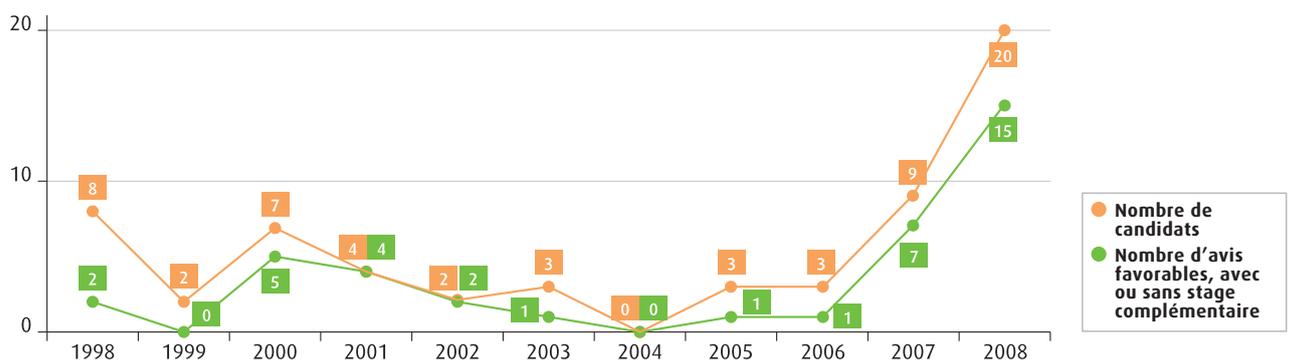
Au niveau national, en 2008, le nombre d'attestations de capacité délivrées par équivalence de diplôme atteint 2 728 en marchandises, 1 747 en voyageurs et 1 737 en commissionnaires.

> Nombre d'attestations de capacité professionnelle délivrées par équivalence de diplôme



Au niveau national, en 2008 le nombre d'attestations de capacité délivrées par reconnaissance de l'expérience professionnelle atteint 324 en marchandises, 37 en voyageurs et 66 en commissionnaires.

> Nombre d'attestations de capacité professionnelle délivrées sur justification d'une expérience professionnelle



> Nombre d'attestations de capacité professionnelle délivrées suite à l'examen

Les statistiques relatives au nombre de bas-normands ayant réussi à obtenir l'attestation de capacité, suite à la réussite à l'examen organisé par la région Ile de France, ne sont pas disponibles. Cependant, au niveau national en 2008 on peut noter que le nombre d'attestations de capacité délivré suite à la réussite à l'examen atteint 586 en marchandises (30% de taux de réussite), 118 en voyageurs (26% de réussite) et 67 en commissionnaires (38% de réussite).

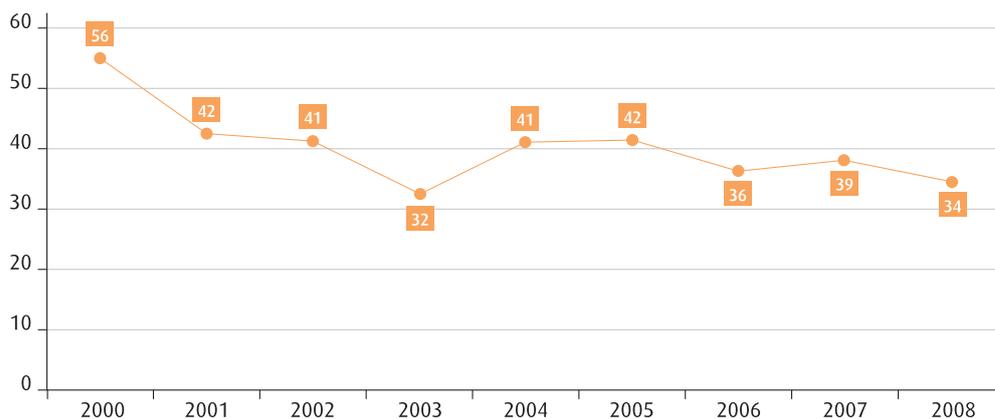
6.3

JUSTIFICATIF DE CAPACITE PROFESSIONNELLE

Le justificatif concerne les entreprises de moins de 3,5 tonnes, il est délivré par équivalence du Baccalauréat professionnel transports ou après avoir suivi un stage de 2 semaines auprès d'un centre de formation.

L'obligation de détenir un justificatif de capacité pour exercer l'activité de transporteur public de marchandises avec des véhicules de moins de 3,5 tonnes de PMA a été instaurée par le décret du 30 août 1999.

> Evolution du nombre de justificatifs de capacité professionnelle délivrés par la DRE

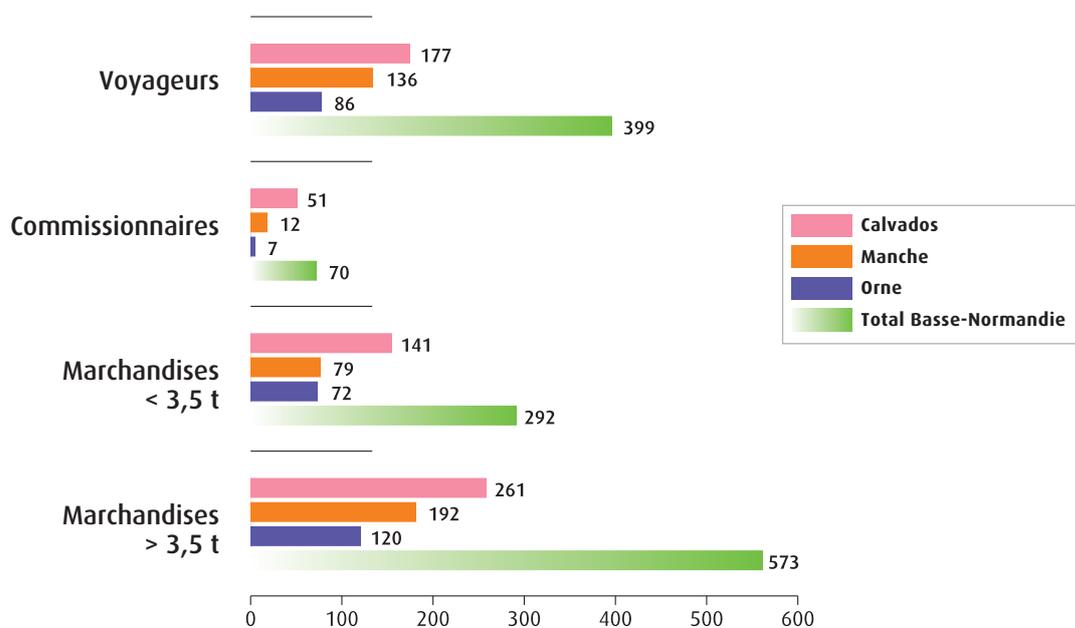


Source : DREAL

7.1

NOMBRE D'ENTREPRISES INSCRITES AUX REGISTRES TENUS PAR LA DREAL

> Situation au 31 juillet 2009



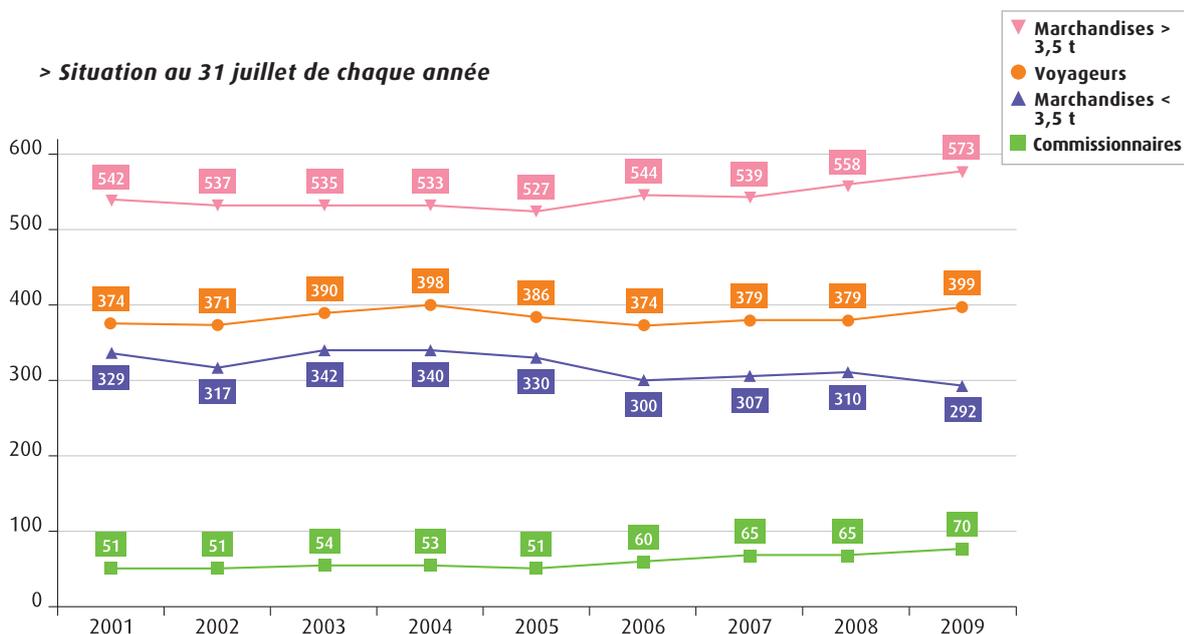
REMARQUE : Attention, ne sont référencées dans ces statistiques que les entreprises ayant leur siège social en Basse-Normandie. De plus, une entreprise inscrite au registre marchandises est une entreprise qui effectue du transport pour compte d'autrui à titre principal ou non. Cela peut donc être, par exemple, une entreprise de travaux publics ou une entreprise agricole. De même, sont inscrites au registre voyageurs des collectivités qui effectuent du transport scolaire ou des entreprises dont l'activité principale est autre (taxi, ambulancier...).

7.2

EVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES BAS-NORMANDES POUR CHAQUE REGISTRE

L'analyse de l'évolution du nombre d'entreprises inscrites aux registres est à compléter par celle du nombre de copies conformes (point 7.5 en page 14).

> Situation au 31 juillet de chaque année

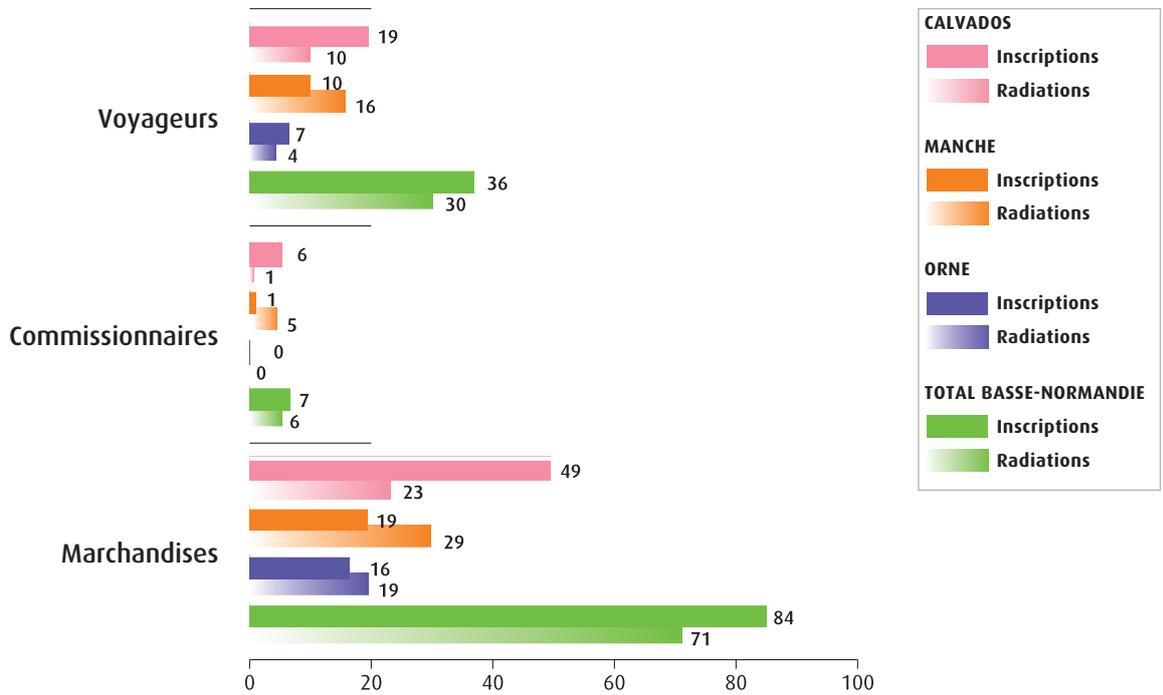


7.3

NOMBRE D'INSCRIPTIONS ET DE RADIATIONS EN 2008 PAR TYPE DE REGISTRE ET PAR DÉPARTEMENT

Pour le registre voyageurs, l'essentiel des inscriptions et radiations concerne des entreprises effectuant du transport public de personnes avec un seul véhicule.

En 2008, les registres voyageurs, commissionnaires et marchandises ont vu leur nombre d'entreprises légèrement augmenter (respectivement +6, +1 et 13).



7.4

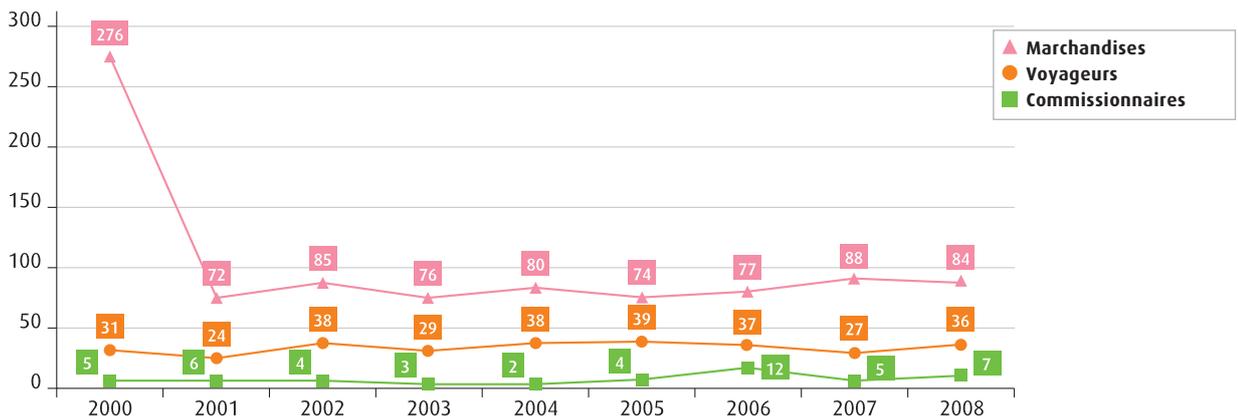
ÉVOLUTION DEPUIS 2000 DU NOMBRE D'INSCRIPTIONS ET DE RADIATIONS PAR TYPE DE REGISTRE

En 2000, on enregistre un pic au niveau des inscriptions en raison de l'inscription des moins de 3,5 tonnes, rendue obligatoire par le décret du 30 août 1999.

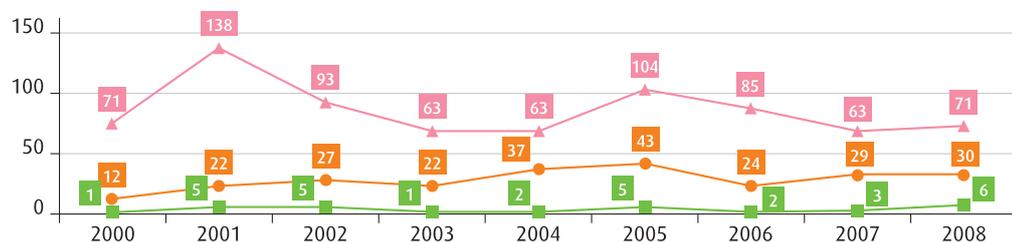
Pour le registre marchandises, le nombre de radiations est passé de 63 en 2007 (24 pour les moins de 3,5 t et 39 pour les plus de 3,5t) à 71 en 2008 (33 pour les moins de 3,5 t et 38 pour les plus de 3,5t).

Les motifs de radiation sont variés: liquidation judiciaire, départ en retraite, changement de forme juridique (transformation d'une entreprise individuelle en SARL par exemple)...

> Evolution depuis 2000 du nombre d'inscriptions par type de registre



> Evolution depuis 2000 du nombre de radiations par type de registre

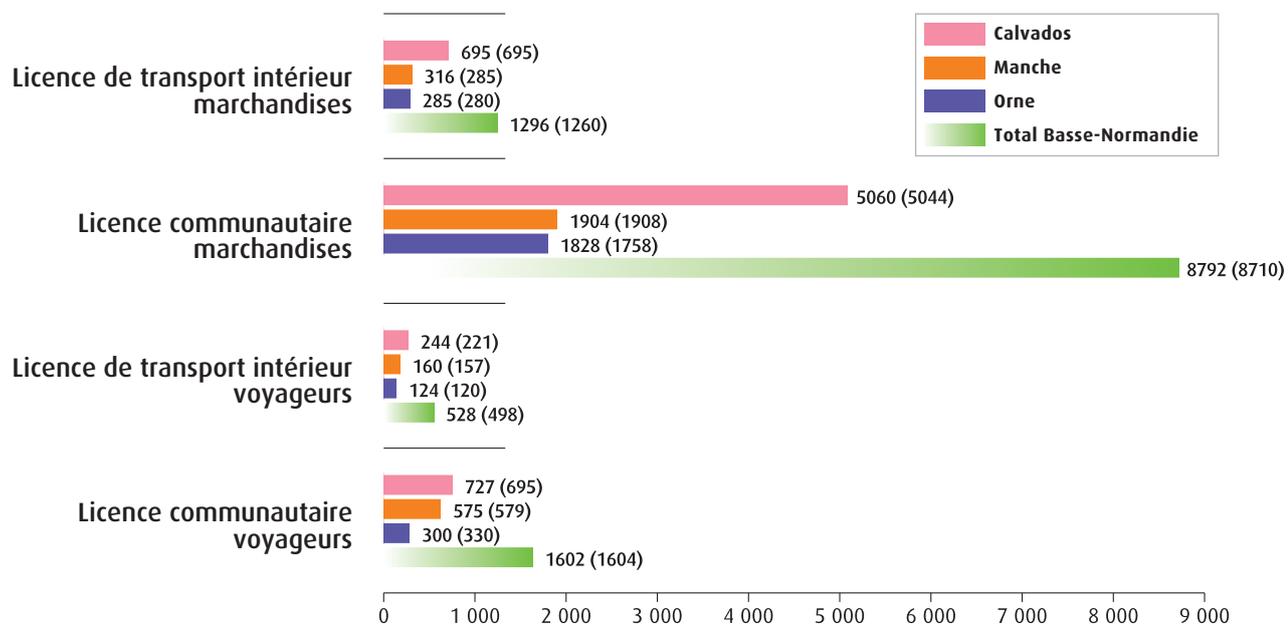


Source : DREAL

7.5

NOMBRE D'AUTORISATIONS DE TRANSPORTS DÉTENUES PAR LES ENTREPRISES BAS-NORMANDES

> Nombre de copies conformes au 31 juillet 2009 (au 31 juillet 2008)



7.6

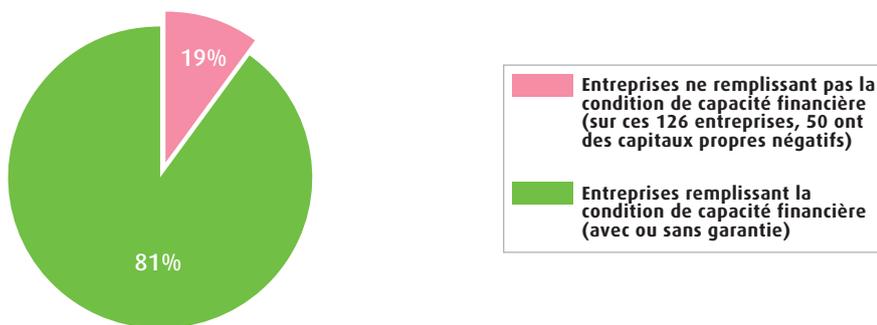
CAPACITÉ FINANCIÈRE DES ENTREPRISES DE TRANSPORT DE MARCHANDISES

(tous tonnages)

En 2009, on constate une dégradation de la situation par rapport au 31 juillet 2008 où seulement 12% des entreprises ne remplissaient pas la condition de capacité financière.

Le nombre d'entreprises présentant des capitaux propres négatifs est resté identique (50).

> Situation au 31 juillet 2009 sur 664 déclarations reçues



Toute entreprise inscrite au registre des transporteurs est soumise à une condition de capacité financière. Elle doit adresser tous les ans à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement une déclaration de capacité financière dans les trois mois suivants la clôture de l'exercice comptable.

Pour remplir la condition de capacité financière, l'entreprise doit disposer de capitaux propres ou de garanties bancaires d'un montant au moins égal à :

- 9 000 € pour le 1^{er} véhicule de plus de 3,5 tonnes et 5 000 € pour chacun des véhicules suivants
- 900 € pour chaque véhicule de moins de 3,5 tonnes

Toutefois, le montant des garanties ne peut excéder la moitié du montant de la capacité financière exigible.

Contact

Les données issues de l'Observatoire Social des Transports (OST) sont mises en ligne sur le site internet :

www.dre.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr
(rubrique Transports Terrestres et Maritimes > les études, partenariats, publications > l'Observatoire Social des Transports)

Pour tout renseignement relatif à l'OST, vous pouvez contacter Christine Nègre, au **02 31 43 19 35**.

L'Observatoire Social des Transports remercie l'ensemble des partenaires qui mettent leurs données statistiques à sa disposition.

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat. Développement durable
Prévention des risques. Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

**Service Transports Intermodalités
Véhicules Sécurité Routière (STIVSR)**

Direction Régionale de l'Environnement de
l'Aménagement et du Logement (DREAL)

10 boulevard du Général Vanier
BP 60040 - 14006 Caen cedex 01
Tél 02 50 01 83 00
Fax 02 31 44 99 15